

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le lundi 11 janvier 2016 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS :

Donald Badger, maire  
Robert Chartier, conseiller #1  
Lindsay Tuer, conseillère #2  
Julian Tuer, conseiller #3  
Denis Vaillancourt, conseiller #4  
Jacques Drolet, conseiller #5  
Cédric Briggs, conseiller #6  
Ralph Bird, inspecteur à la voirie  
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal  
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier  
-----

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2015
- 3.2. RÉUNION EXTRAORDINAIRE TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2015
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. RÈGLEMENT #265-2016 VISANT À INTÉGRER LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS DANS LES RÈGLEMENTS D'URBANISMES
- 5.2. RÈGLEMENT #264-2016 VISANT À INTÉGRER LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS DANS LES RÈGLEMENTS D'URBANISMES
- 5.3. RÈGLEMENT #271-2016 VISANT À INTÉGRER LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS DANS LES RÈGLEMENTS D'URBANISMES
- 5.4. RÉOLUTION VISANT À APPROUVER LA DÉROGATION MINEURE #70 CONCERNANT LE LOT 5 193 067 (CHEMIN DE LA TOUR) DANS LE BUT DE RENDRE CONFORME SA SUPERFICIE DE 19 431,4M<sup>2</sup> AU LIEU DE 20 000M<sup>2</sup>
- 6.. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2015
7. ADMINISTRATION
- 7.1. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT À MME. SOLANGE PAQUETTE POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'HÔTEL DE VILLE.
- 7.2. RÉOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE DE CARTOGRAPHIE
- 7.3. RÉOLUTION VISANT À RENOUVELER L'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS
- 7.4. RÉOLUTION VISANT À APPROUVER LE PARRAINAGE D'UN PROJET POUR LE PACTE RURAL
- 7.5. RÉOLUTION CONCERNANT LE CHANGEMENT DE NOM DE LES ENTREPRISES R.P. ENR.
- 7.6. DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS POUR L'ÉLECTION PARTIELLE
8. CHEMINS
- 8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE VOIRIE.
- 8.2. RÉOLUTION CONCERNANT LA MUNICIPALISATION DES CHEMINS GAUVIN, DES APPALACHES ET LAPORTE
- 8.3. RÉOLUTION VISANT LA NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE LA VOIRIE
9. INCENDIE
- 9.1. RAPPORT D'INCENDIE DU MOIS DÉCEMBRE
10. COMPTES À PAYER
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

19H30

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#001-0116 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

### **3.1 RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2015**

#002-0116 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ROBERT CHARTIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 7 décembre 2015 soit adopté.

### **3.2. RÉUNION EXTRAORDINAIRE TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2015**

#003-0116 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LINDSAY TUER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2015 soit adopté.

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

+/- 11 personnes

## **5. URBANISME**

### **5.1. RÈGLEMENT #265-2016 VISANT À INTÉGRER LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS DANS LES RÈGLEMENTS D'URBANISMES**

CONSIDÉRANT que la CPTAQ a rendu la décision numéro 372362 le 11 avril 2012 acceptant la demande à portée collective (art. 59 volet 1) déposée par la MRC Brome-Missisquoi pour l'implantation de résidences dans la zone agricole permanente reconnaissant ainsi l'existence de 207 îlots déstructurés, dont quatre à Bolton-Ouest ;

CONSIDÉRANT que la MRC a adopté le règlement 03-0513, entré en vigueur le 19 août 2014, visant à intégrer les îlots déstructurés dans le schéma d'aménagement ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit se conformer au règlement 03-0513 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion de l'adoption du présent règlement a été donné à la réunion du conseil du 2 mars 2015 ;

EN CONSEQUENCE

#004-0116 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le projet de règlement #265-2016 soit adopté.

**5.2. RÈGLEMENT #264-2016 VISANT À INTÉGRER LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS DANS LES RÈGLEMENTS D'URBANISMES**

CONSIDÉRANT que la CPTAQ a rendu la décision numéro 372362 le 11 avril 2012 acceptant la demande à portée collective (art. 59 volet 1) déposée par la MRC Brome-Missisquoi pour l'implantation de résidences dans la zone agricole permanente reconnaissant ainsi l'existence de 207 îlots déstructurés, dont quatre à Bolton-Ouest ;

CONSIDÉRANT que la MRC a adopté le règlement 03-0513, entré en vigueur le 19 aout 2014, visant à intégrer les îlots déstructurés dans le schéma d'aménagement ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit se conformer au règlement 03-0513 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion de l'adoption du présent règlement a été donné à la réunion du conseil du 2 mars 2015 ;

EN CONSEQUENCE

#005-0116 IL EST PROPOSE PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
APPUYE PAR LE CONSEILLER ROBERT CHARTIER  
ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE le projet de règlement #264-2016 soit adopté.

**5.3. RÈGLEMENT #271-2016 VISANT À INTÉGRER LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS DANS LES RÈGLEMENTS D'URBANISMES**

CONSIDÉRANT que la CPTAQ a rendu la décision numéro 372362 le 11 avril 2012 acceptant la demande à portée collective (art. 59 volet 1) déposée par la MRC Brome-Missisquoi pour l'implantation de résidences dans la zone agricole permanente reconnaissant ainsi l'existence de 207 îlots déstructurés, dont quatre à Bolton-Ouest ;

CONSIDÉRANT que la MRC a adopté le règlement 03-0513, entré en vigueur le 19 aout 2014, visant à intégrer les îlots déstructurés dans le schéma d'aménagement ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit se conformer au règlement 03-0513 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion de l'adoption du présent règlement a été donné à la réunion du conseil du 2 mars 2015 ;

EN CONSEQUENCE

#006-0116 IL EST PROPOSE PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
APPUYE PAR LA CONSEILLÈRE LINDSAY TUER  
ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE le projet de règlement #271-2016 soit adopté.

**5.4. RÉOLUTION VISANT À APPROUVER LA DÉROGATION MINEURE #70 CONCERNANT LE LOT 5 193 067 (CHEMIN DE LA TOUR) DANS LE BUT DE RENDRE CONFORME SA SUPERFICIE DE 19 431,4M<sup>2</sup> AU LIEU DE 20 000M<sup>2</sup>**

ATTENDU QU'une dérogation mineure a été demandée du propriétaire du lot #5 193 067

ATTENDU QUE La demande de dérogation mineure concerne la mise en conformité d'un lot dont la superficie est de 19 431,4m<sup>2</sup>, au lieu d'un minimum de 20 000m<sup>2</sup>, tel que stipulé à l'article 4.1.3 du règlement de lotissement #265-2008.

ATTENDU QUE la dérogation mineure demandée ne porte pas atteinte à la

jouissance par les propriétaires voisins, de leurs droits de propriétés, qu'elle respecte le plan d'urbanisme et que le fait de respecter la réglementation actuelle cause un préjudice sérieux au demandeur ;

ATTENDU QUE la recommandation du comité consultatif d'urbanisme est d'approuver la demande ;

#007-0116

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest approuve la demande de dérogation mineure #070 concernant la mise en conformité d'un lot dont la superficie est de 19 431,4m<sup>2</sup>, au lieu d'un minimum de 20 000m<sup>2</sup>, tel que stipulé à l'article 4.1.3 du règlement de lotissement #265-2016.

## **6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

### **6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DÉCEMBRE 2015**

#### **Permis émis**

- 1 permis ou certificat d'autorisation ont été émis en décembre 2015 pour une valeur de 2000 \$.

#### **Inspections/ infractions**

- Trois inspections de permis ont été effectuées.
- Un constat d'infraction envoyé

#### **Autre**

- Réception des résultats de l'analyse de la qualité de 15 échantillons d'eau

LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EST DÉPOSÉ.

## **7. ADMINISTRATION**

### **7.1. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT À MME. SOLANGE PAQUETTE POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'HÔTEL DE VILLE**

#008-0116

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest octroie un contrat à Mme. Solange Paquette pour l'entretien ménager de l'Hôtel de Ville pour l'année 2016 à 14\$/h pour 2 heures par semaine.

### **7.2. RÉOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE DE CARTOGRAPHIE**

CONSIDÉRANT le désir d'obtenir plus d'information sur le territoire de la municipalité de Bolton-Ouest dans le cadre du Plan stratégique de développement ;

#009-0116

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LINDSAY TUER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise une dépense de 2000,15\$ pour obtenir

2 cartes comme stipulé dans la soumission #0118017 de Ressources naturelles Canada.

### **7.3. RÉOLUTION VISANT À RENOUELER L'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS**

ATTENDU que le contrat d'assurance collective des employés de la municipalité est arrivé à échéance ;

ATTENDU que le taux des primes a diminué ;

ATTENDU que la municipalité souhaite offrir une couverture plus complète à ses employés ;

ATTENDU que la municipalité souhaite renouveler le contrat ;

#010-0116 EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ROBERT CHARTIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité accepte de renouveler le contrat d'assurance collective avec AGA Assurances collectives pour l'année 2016 avec l'option 6 de l'analyse de renouvellement 2016-01R pour un montant de 6 871\$ taxes incluses dont le 2/3 est assumé par l'employeur.

### **7.4. RÉOLUTION VISANT À APPROUVER LE PARRAINAGE D'UN PROJET POUR LE PACTE RURAL**

CONSIDÉRANT que le projet intitulé *Revitalisation de l'agriculture à Bolton Ouest, PHASE I (prédémarrage)* a été présenté au Conseil municipal dans le cadre du programme Pacte rural ;

CONSIDÉRANT que le projet s'inscrit directement dans le plan stratégique de développement adopté en 2015 ;

CONSIDÉRANT que la Conseil municipal souhaite soutenir cette démarche ;

CONSIDÉRANT que le groupe a besoin du support de la municipalité pour déposer le projet à la MRC ;

#011-0116 EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité accepte de parrainer le projet et alloue un montant de 3 000\$ en biens et services tel que mentionné dans le cadre financier.

### **7.5. RÉOLUTION CONCERNANT LE CHANGEMENT DE NOM DE LES ENTREPRISES R.P. ENR.**

ATTENDU que la municipalité de Bolton-Ouest a conclu des contrats encore en vigueur avec Les Entreprises R.P. enr ;

ATTENDU que la municipalité a reçu une lettre de l'entreprise spécifiant qu'elle avait pour nouveau nom Excavations R.P. Hume inc ;

#012-0116 EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LINDSAY TUER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest prend acte du changement de nom et nécessite que le suivi soit effectué concernant les cautionnements.

## **7.6. DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS POUR L'ÉLECTION PARTIELLE**

Le rapport de la candidate Lindsay Tuer portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ ou plus est déposée.

## **8. CHEMINS**

### **8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE**

#### **Travaux effectués :**

- Nivelage par endroits
- 20 m de fossé creusé près du ponceau installé le mois passé au chemin Spicer, à l'aide du marteau à roc
- Des roches qui nuisaient à la gratte enlevée du chemin sur Spicer et Brill
- 3 voyages de concassé épanchés par la gratte sur les chemins Brown, Mason et Paramount
- Génératrice installée et branchée à l'hôtel-de-ville

LE RAPPORT DE LA VOIRIE EST DÉPOSÉ.

### **8.2. RÉOLUTION CONCERNANT LA MUNICIPALISATION DES CHEMINS GAUVIN, DES APPALACHES ET LAPORTE**

CONSIDÉRANT qu'une demande de municipalisation des chemin Gauvin, des Appalaches et Laporte a été déposé ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a une politique établissant un calcul pour évaluer l'impact de la municipalisation en fonction des coûts de maintenance et des revenus de taxes ;

CONSIDÉRANT que l'analyse de la municipalisation des chemins Gauvin, des Appalaches et Laporte ne rencontre pas les critères de la politique à ce jour ;

#### **EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest rejette la demande de municipalisation des chemin Gauvin, des Appalaches et Laporte.

### **8.3. RÉOLUTION VISANT LA NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE LA VOIRIE**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LINDSAY TUER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les membres du Comité de la voirie pour l'année 2016 soient nommé comme suit :

Maire	Donald Badger

Conseiller	Julian Tuer
Conseiller	Denis Vaillancourt
Citoyen	Neil Albers
Citoyen	Gilles Asselin
Citoyen	Richard Bickley
Citoyen	Howard Salisbury
Directeur général	Philippe De Courval
Inspecteur à la voirie	Ralph Bird

## **9. INCENDIE**

### **9.1. RAPPORT D'INCENDIE DU MOIS DE NOVEMBRE**

12 novembre 2015  
 Plainte concernant un feu à ciel ouvert  
 162,00\$

23 novembre 2015  
 Arbre sur un fil électrique  
 1 689,00\$

8 décembre 2015  
 Feu à ciel ouvert  
 160,00\$

LE RAPPORT DU SERVICE INCENDIE EST DÉPOSÉ.

## **10. COMPTES À PAYER**

<b>Solde à la banque au 30 novembre 2015</b>	<b>339 936,08</b>	<b>\$</b>
<b>Déboursés de décembre 2015</b>	<b>144 579,52</b>	<b>\$</b>
<b>Dépôts de décembre 2015</b>	<b>13 607,33</b>	<b>\$</b>
<b>Solde à la banque au 31 décembre 2015</b>	<b>268 963,89</b>	<b>\$</b>
<b>CPG</b>	<b>505 184,53</b>	<b>\$</b>
<b>CPG Parcs et terrains de jeu</b>	<b>149 651,16</b>	<b>\$</b>

**#015-0116** PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
 APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes du mois de décembre 2015 soit approuvés et que les paiements du 11 janvier 2016 au montant de 127 247,76\$ soient émis.

## **11. LEVÉE DE LA RÉUNION**

LA SÉANCE EST LEVÉE PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS APPUYÉ PAR  
CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT À 20H25.

---

Philippe De Courval  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

---

Donald Badger  
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU LUNDI LE 1  
FÉVRIER 2016 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL  
N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.



## Faits saillants

### Période de questions

Anthony Quilliams

QUESTIONS : Pourquoi est-ce que vous rejetez la municipalisation des chemins Gauvin, des Appalaches et Laporte ?

RÉPONSE : La municipalité a une politique établissant un calcul pour évaluer l'impact de la municipalisation en fonction des coûts de maintenance et des revenus de taxes. Ainsi, suite à une analyse de la municipalisation, les chemins Gauvin, des Appalaches et Laporte ne rencontrent pas les critères de la politique à ce jour.

Wolfe Kutschke

QUESTIONS : On n'a pas de gravier dans notre région, que va-t-on faire ?

RÉPONSE : Nous allons l'acheter ailleurs.

Marie-Christine Moulin

QUESTIONS : À mon avis, le comité de la voirie est une bonne façon de faire participer les citoyens. Qu'en est-il du comité de l'environnement ?

RÉPONSE : Nous n'avons pas de création d'un comité de l'environnement présentement, car rien est encore officiel.

Liste des dépenses de décembre 2015 / List of  
expenses for December 2015

*Bolton Ouest*

<b>#</b>	<b>Nom/Name</b>	<b>Montant/Amount</b>
1	Infotech	26,83 \$
6	Bell Canada	263,00 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	6 195,29 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	45 595,57 \$
20	Allard & Allard Construction Inc.	305,65 \$
29	Municipalité de Stukely-Sud	4 835,72 \$
48	Québec Municipal	189,71 \$
49	COMBEQ	373,67 \$
51	Receveur général du Canada	3 043,92 \$
68	Construction DJL	564,47 \$
72	ROCH VALLIERES inc.	6 543,48 \$
82	CLAUDE MIGUÉ	1 179,78 \$
120	MASTERCARD	1 391,65 \$
121	Financière Banque Nationale Inc	14 357,58 \$
128	iTeract Inc.	91,93 \$
158	Barry Dwyer	96,57 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	16 719,41 \$
177	THE RECORD	119,11 \$
177	THE RECORD	115,89 \$
198	Paul Hébert	500,00 \$
206	Revenu Québec	7 056,15 \$
207	Bell Mobilité Inc.	17,24 \$
209	Médias Transcontinental SENC	159,02 \$
224	MALEM	1 003,79 \$
235	Drolet, Jacques	59,03 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	559,36 \$
250	Xerox Canada Ltée	456,51 \$
265	STECOR Inc.	104,63 \$
275	Ordre des urbanistes du Québec	650,00 \$
277	Central Maine & Québec Railway	831,00 \$
278	Constr. Choinière et Frères Inc.	4 221,98 \$
285	Neopost Canada Ltée	1 396,68 \$
323	Fusion Signalisation	773,78 \$
326	Centre Elect. Informatique Knowlton	166,72 \$
329	Rona Inc	314,40 \$
337	Anne-Sophie Dozois	306,79 \$
338	Lettrage Graphico-tech Impressions	416,21 \$
339	Plomberie Réal Bessette Inc	149,30 \$
340	Excavation Mario Waite	1 494,68 \$
341	Excavation Richard Bouthillette	1 756,25 \$
342	Alain Valois	150,00 \$
343	Fondation Caramel	1 175,00 \$
344	Mme Lise Jacques	300,00 \$
345	WEISS INGRID	1 020,00 \$
346	Phil O'Brian	1 000,00 \$
347	Pierre Clair	350,00 \$

348	Ralph Bird	73,05 \$
349	Dolorès Lemoine	207,15 \$
350	Nancy Dufour	150,00 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 887,78 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1 133,55 \$
320RALB	BIRD RALPH	1 577,61 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 654,48 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 834,45 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1 133,55 \$
320RALB	BIRD RALPH	1 121,80 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 504,63 \$
320CARC	CARTIER CLAUDE	64,80 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	196,01 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	150,00 \$
320ALLL	ALLEN LOREN	0,55 \$
320CARC	CARTIER CLAUDE	0,27 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	0,18 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	150,00 \$
320ALLL	ALLEN LOREN	51,43 \$
320CARC	CARTIER CLAUDE	25,30 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	17,96 \$
	Banque	30,00 \$
Total		141 362,30 \$

Liste des paiements émis au 11 janvier 2016

List of payments issued January 11, 2016

<i>#</i>	<i>Nom/Name</i>	<i>Montant/Amount</i>
1	Infotech	6 487,86 \$
6	Bell Canada	222,37 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	47 359,55 \$
17	Hydro-Quebec	488,92 \$
46	Petty Cash	178,97 \$
51	Receveur général du Canada	1 817,04 \$
67	Ville de Lac Brome	4 312,50 \$
68	Construction DJL	638,82 \$
72	ROCH VALLIERES inc.	19 047,91 \$
120	MASTERCARD	855,80 \$
128	iTeract Inc.	91,93 \$
135	BROME BRANCH #23 POPPY FUND	40,00 \$
154	MARGOT ALLEN	35,00 \$
157	ALARMEX inc.	277,85 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	10 358,73 \$
181	Les Pompages West Brome	206,96 \$
206	Revenu Québec	4 018,49 \$
207	Bell Mobilité Inc.	154,20 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	479,17 \$
250	Xerox Canada Ltée	722,09 \$
251	ADMQ	496,69 \$
285	Neopost Canada Ltée	44,67 \$
291	CIMA+ s.e.n.c.	5 553,29 \$
296	Freight Carriers Association of Can	63,00 \$
325	Guarana	684,10 \$
326	Centre Elect. Informatique Knowlton	22,99 \$
329	Rona Inc	77,53 \$
349	Dolorès Lemoine	207,15 \$
351	Construction du Bassin	2 213,27 \$
352	BAUVAL TECH-MIX	553,31 \$
353	Outillage Rioux	6 304,20 \$
354	Rainville Gaz Propane	1 323,06 \$
355	Solange Paquette	56,00 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 834,29 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1 110,90 \$
320RALB	BIRD RALPH	1 354,45 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	150,00 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 666,54 \$

130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 757,47 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1 110,90 \$
320RALB	BIRD RALPH	1 124,50 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	150,00 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 565,29 \$
	Banque	30,00 \$
	Total	127 247,76 \$